



L'info de la Semaine

Le Président, les membres du Comité de Direction et des Commissions, le personnel administratif et technique, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

MEDAILLES DE LIGUE ET DE DISTRICT

Les clubs désireux de proposer des récompenses de Ligue et de District pour leurs dirigeants, éducateurs et arbitres méritants, doivent nous faire parvenir leur demande

- pour le 15 Avril 2018, dernier délai pour la Ligue
- pour le 30 Avril 2018, dernier délai pour le District

DEPLOIEMENT F. M. I. - Téléchargement Version 3.6

REINITIALISATION MOT DE PASSE

Voir article paru sur le site du District

En Bref :

Secrétariat Général	2	Technique	13
Règlements	5	Terrains	15
Discipline	6	Appel	16
Jeunes	7	Arbitrage	20
Sportive	8	Formation	22
Féminines	9	CR AG	23
Coupes	11		
Futsal	12		

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER

DU 1er DECEMBRE 2017 à Ville-la-Grand

Voir en fin de journal.

Condoléances :

Suite au décès accidentel du jeune **Jayson CHAMBERT**, joueur à ANNECY FC, le Président du District, les membres du Comité de Direction et des commissions adressent à sa famille ainsi qu'à son club, leurs sincères condoléances, et les assurent de toute leur sympathie en ces pénibles circonstances.

Suite au décès de **Monsieur Jean-Pierre CARAYON**, ancien entraîneur du CS Thonon, le Président du District, les membres du Comité de Direction et des commissions adressent à sa famille leurs sincères condoléances, et les assurent de toute leur sympathie en ces pénibles circonstances.

ADRESSE POSTALE DU DISTRICT
A compter du 1^{er} Janvier 2018, ne plus mentionner la boîte postale.

Adresse modifiée :
4, rue des Verchères
74100 VILLE-LA-GRAND

MEDAILLES DE LIGUE

Les clubs désireux de proposer des récompenses de Ligue pour leurs dirigeants, éducateurs et arbitres méritants, sont priés de faire une demande à la Ligue en utilisant l'imprimé disponible sur le site Internet du District, rubrique « Documents », pour le 15 Avril 2018, dernier délai.

Vous voudrez bien communiquer à la Ligue, la date, le lieu et l'heure choisis pour la remise de ces récompenses.

MEDAILLES DE DISTRICT

Les clubs désireux de proposer des récompenses de District pour leurs dirigeants, éducateurs et arbitres méritants, sont priés de faire une demande par lettre, fax ou mail au secrétariat du District.

Les récompenses sont attribuées selon les règles suivantes :

- Médaille de Bronze : 10 ans d'activité
- Médaille d'Argent : 15 ans d'activité
- Médaille d'Or : 20 ans d'activité

Le temps d'activité à comptabiliser est celui de dirigeant, éducateur ou arbitre. Le temps où la personne n'est que joueur n'est pas comptabilisé dans les 10 ans.

RAPPEL :

Une seule récompense par club, par année sportive.

Le club fêtant un anniversaire peut solliciter plusieurs médailles (3 au maximum). Elles pourront alors être remises à cette occasion. Nous informer dans ce cas, de la date de la remise. La personne proposée pour la récompense, doit être licenciée. Toute fiche ne portant pas ce numéro de licence, ne sera pas retenue.

L'imprimé de demande est disponible sur le site Internet du District, rubrique « Médailles ».

Les clubs doivent nous le faire parvenir pour le 30 Avril 2018 dernier délai.

DATES A RETENIR

- Samedi 16 et Dimanche 17 Juin 2018 : Finales Coupes du District

- Vendredi 22 Juin 2018 : AG d'été du District

A TOUS LES EDUCATEURS DE HAUTE SA- VOIE ET DU PAYS DE GEX

Il est important d'effectuer les démarches pour une demande d'équivalence du diplôme d'Entraîneur Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports, mention « Football DES-JEPS ».

Pour les BEES 1, 2,3, DEPF, CDF, DEF délivrés avant le 31/12/2013, ces éducateurs peuvent utiliser leurs titres jusqu'au 25/04/2018, pour les clubs soumis à l'obligation d'engagement d'un entraîneur diplômé. L'ensemble des dispositions du Statut des Educateurs reste applicable aux titulaires des anciens diplômes jusqu'au 25/04/ 2018.

A partir de la saison 2018/2019, seuls les nouveaux diplômés seront reconnus. Le service Entraîneurs de la Direction Technique Nationale reste à votre disposition pour répondre à d'éventuelles interrogations sur le sujet.

D.T.N. Claire Romagne - Service Entraîneurs - fax : 01 44 31 76 51 - equivalence@fff.fr.

TOURNOIS

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles. Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

En ce qui concerne les catégories U9 et U11, voir règlement sportif en Commission Technique (Foot n° 941).

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).

- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Nous rappelons à tous les clubs qu'aucun tournoi ne peut avoir lieu lors des journées de plateau.

Dans le cas du non-respect de ce règlement, des sanctions seront prises à l'encontre des clubs concernés.

Correspondance

FFF :

Appel à candidatures finales de championnats nationaux U17 et U19.

Décès de M. Maurice MARTIN, Président de la Ligue Occitanie.

Newsletter F.F.F. Droit social Décembre 2017.

Installations Futsal.

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES :

Invitation pour la 1^{ère} étape des « Mercredis de l'Arbitrage Féminin » qui se déroulera le 31 Janvier 2018 à Lyon.

Opération d'amélioration des différentes applications le 20 Décembre 2017.

Note licences-certificats médicaux.

Clubs non à jour relevé n° 2.

Hervé SKOPINSKI :

Indisponibilités – déménagement.

Nouvelle version FMI. 3.6.x.x

Foot 2000 : participation joueurs en équipes supérieures.

Comptes 2016/17.

Convocation réunion Futsal 25/1/17.

CLUBS :

USAV (M. Marel) : 1ère Newsletter.

Foot Sud Gessien : FAFA chapitre emploi – Invitation soirée Cabaret du 201/18.

CS Chamonix : Déplacement match de Ligue à Lyon.

ES Viry (2) : Invitation 80^e anniversaire le 9/6/18.

ES Seynod : Invitation réception vœux le 13/1/18.

AS Marin : Invitation présentation du groupement des clubs de Marin et Champanges le 20/1/17.

AS Marin : Transmis au Président.

DIVERS :

CDOS :

- Formation Sport-Santé les 2 et 3 Février 2018.

- Information fermetures.

- Cotisation CDOS 2018

- AG le 9/3/18.

M. Michallet Paul : Nouvelles dates du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants.

District Aube : N°139 de Foot Mag.

UNEF : La Voix du Football Entreprise.

D. Chaussemy (Football Handicap : Invitation tournoi 3 équipes de 20/1/18 à La Balme de Sillingy (2).

Club AS Bonnac La Côte : Tournois nationaux.

Haute Savoie Département : Recensement disciplines collectives – Délai dépôt des dossiers demande de subvention de fonctionnement.

G. Jouannetaud : Organisation de la Cerdanya Cup en Juin 2018.

FM Média : Dotations Panini.

Communauté de Communes des Quatre Rivières : Demande financement réhabilitation terrain de St Jeoire.

ES Rochefort Signargues : annonce tournoi
Mairie de Ville la Grand : Invitation cérémonie des vœux le 27/1/18.
CDOS : Réunion Commission Mixité le 22/01/17.
Département Haute-Savoie : Aide aux sections sportives – Aide à la scolarité.

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission Discipline : Poisy – St-Pierre -M. Sakho

Commission des Jeunes : Evires – FJ Ambilly – Bonneville – AS Thonon (3) – Ol. Cran (2) – La Filière – Bons en Chablais -

Commission Sportive : Ballaison – Chéran (2) – Cornier – Valleiry – Mont Blanc - Mairie de Ville la Grand –

Commission Féminine : Reignier

Commission des Arbitres : MM. Vermast - Khammar – Rousseau- Mayeux– Vulliez– Fouad – Wozny – Scheuring –Moreau –Belarbi –Takhtoukh- Josserand – Vermast

Commission des Coupes : Pringy –

Commission Technique : MM. Diacquenod – Barut – Ayze –

Commission Futsal : Marignier – Annemasse/Gaillard – LAuRAFoot – AJ Ville la Grand – Semine – Ent St Jeoire/ La Tour – L’Odysée – FJ Ambilly -

Commission des Terrains : DGS de la Commune de St-Jeoire – Mairie de Veigy Foncenex - La Filière – LAuRAFoot – Theyez - M. Bourgonon

Commission du Statut de l’Arbitrage : MM. Moreau –

Trésorier : Vougy

Commission Appel : FC Ville la Grand – M. Scheuring -

VOEUX

F.F.F. :

MM. Noël Le Graët, Président

Kenny Jean-Marie—Service Protocole,

D.T.N. : Etheve Yves - Lenormand Francine -

LAuRAFoot :

B. Barbet, Président

P. Michallet

Service Compétitions—Commission Terrains

LIGUES :

Bourgogne Franche Comté - Guadeloupe - Martinique - Méditerranée -

DISTRICTS :

Ain – Allier – Alpes – Alsace – Ardennes - Ariège - Aube - Calvados – Cantal - Cher – Corrèze – Côte d’Azur -

Deux Sèvres - Eure – Gers - Gironde - Haute Garonne - Haute Loire - Indre - Loire Atlantique – Loir et Cher - Loiret – Lot et Garonne - Manche – Marne - Provence – Pyrénées Orientales - Saône et Loire – Savoie - Seine et Marne - Tarn et Garonne - Var -

DISTRICT HAUTE SAVOIE ET PAYS DE GEX :

R. Della Maggiore – G. Dupont – J. Dussolliet – R. Excoffier - R. Grillet - T. Jacquet –D. Mouthon - A. Roubinet -

CLUBS : US Annecy le Vieux – FC Annecy - Anthy - Cernex – Chéran – FC Cluses - Combloux - Cranves Sales - Divonne - Douvaine Loisin – Epagny Metz Tassy – ESCO - Haut Rhône- Les Houches Servoz - Lac Bleu - Le Lyaud Armoy - Marignier - Mont Blanc Passy - Parmelan Villaz - Pringy - Rumilly Albanais – Sallanches - Seynod - Vuache -

PERSONNALITES POLITIQUES :

G. Larmanjat, Conseiller Départemental Ain

INSTITUTIONS POLITIQUES :

Département de l’Ain : Lintignac Anne Marie

Département Haute Savoie : Torchio Maggy – Frescurat Marie Luce

Mairie de Vétraz Monthoux – Mairie de Thonon – Mairie de Publier -

INSTITUTIONS SPORTIVES :

ACGF – UNAF Auvergne Rhône Alpes – UNAF Savoie

AFSVFP (Association pour un sport sans violence et pour le Fair Play)

AFMS (Formation aux métiers du sport)

Comité départemental Hte Savoie de Cyclotourisme

DIVERS : Fiduralp – Jean Lain – Opel – Variété clubs de France –

Collège Sacré Cœur de Thonon – Crédit Mutuel – Foot itoyen – Technic Bureau

Groupe MDS, mutuelle des sportifs.

Présidents : Mr Pierre BERNARD et Mr Philippe CHE-
VRIER

Secrétaire : Mr Jacques LAGRANGE

Réunion du 15/01/2018

Publiée le 18/01/2018

DECISIONS

MATCH n° 19582761

**DOSSIER N° 355/22 : AMBILLY FJ 2 – ARTHAZ 1 – SE-
NIORS D5 - POULE E du 25/11/2017**

INSTRUCTION :

La réclamation formulée par le club d'ARTHAZ 1 concernant la remise de la rencontre sus nommée est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 187-1 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Réclamation reprise par la Commission des Règlements au titre de l'évocation au visa de l'article 187-2 des RG FFF.

Sur le fond :

Attendu que la rencontre a été remise conformément à l'article 16.2 alinéa 1 des Règlements du District.

Attendu que le club d'AMBILLY FJ n'a pas prévenu son adversaire conformément à l'article 16.2 alinéa 2 des règlements du District.

Décision :

La Commission des Règlements donne match à jouer à une date ultérieure et transmet le dossier à la Commission compétente.

D'autre part le club d'AMBILLY devra rembourser une indemnité kilométrique d'un montant de 50 € au club d'ARTHAZ suivant l'article 8 .1 selon les règlements du District.

**DOSSIER N° 355/23: CLUB AMPHION 2
D1—POULE UNIQUE**

RECTIFICATIF

Décision :

En date du 20 novembre 2017 (PV n° 350), le club d'Amphion 2 a été sanctionné d'un retrait de 2 pts au classement et d'une amende de 50 € pour infraction au statut des Educateurs.

Attendu que le mail de demande de dérogation de mise en conformité au Statut des Educateurs n'est parvenu au District que le 13 novembre 2017 suite à une défaillance du système informatique, d'où la décision prise en date du 20 novembre 2017.

Mais attendu que le mail du club d'Amphion 2 relatif à la demande de dérogation de mise en conformité au statut des éducateurs à bien été envoyé au District en date du 25 septembre 2017.

En conséquence, la Commission des Règlements rétablit dans ses droits le club d'Amphion en date du 18 janvier 2018.

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée).

Réunion du Lundi 18 Décembre 2017

Présidence : Bernard CHENEVAL.

Secrétaire de séance : Grégoire MOSCATO

Membres présents : Denis MOUCHET, Pierre BERNARD, Yannick VILLAGRASSA, Jacques LAGRANGE, Alain ROSSET, Alain BLANCHET, Frédéric SUSSEY, Jean Denis ROUX

Les joueurs et dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de nous faire parvenir un rapport circonstancié dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.

Délégation acceptée.

AUDITIONS

Rappel :

La présence des personnes convoquées aux auditions est obligatoire (joueurs, dirigeants, arbitres bénévoles) ; ils doivent se munir d'un titre d'identité (licence, carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire). Article 2-1-6 du règlement disciplinaire

En application de l'article 3.3.4.3 les débats devant l'organe disciplinaire de première instance sont publics.

Toutefois, le président de séance peut, d'office ou à la demande de l'assujéti poursuivi et/ou des personnes qui l'assistent ou le représentent, interdire au public l'accès de la salle pendant tout ou partie de l'audience dans l'intérêt de l'ordre public ou de la sérénité des débats ou lorsque le respect de la vie privée ou du secret professionnel le justifie.

Dossier N° 17 - 352/50621-2 :

Match n° 19581968 du 26/11/2017 – Séniors D4 – Poule D—U.S. PERS-JUSSY – CRAN OLYMPIQUE 2
Sont convoqués le Lundi 12/02/2018 à 18 hrs 30

L'arbitre de la rencontre :

BEN ABOU Ismayl

Pour U.S. PERS-JUSSY :

Le président ou son représentant
BOVAGNE Alexis, arbitre assistant
VACHOUX Emmanuel, délégué
ROSSET Sylvain, éducateur
BEZARD Fabien, capitaine

Pour CRAN OLYMPIQUE :

Le président ou son représentant
HOURS Baptiste, arbitre assistant et dirigeant
GALLETTI Joseph, éducateur
ECH CHOUKARI Oidi, capitaine
RAADANIA Omar, joueur n° 4

Dossier N° 18 - 352/50359-2 :

Match n° 19581442 du 26/11/2017 – Séniors D3 – Poule C—C.S.A. POISY – A.S. SILLINGY
Sont convoqués le Lundi 12/02/2018 à 19 hrs 30

L'arbitre de la rencontre :

BENDIA Houari

Pour C.S.A. POISY :

Le président ou son représentant
CALCAGNO Francesco, arbitre assistant
ROCASSERA Gérald, délégué et éducateur
MARION Nicolas, dirigeant
BERNARD Maxime, capitaine

Pour A.S. SILLINGY :

Le président ou son représentant
BONENFANT Jean-Yves, arbitre assistant
MERMINE Florian, éducateur
BOURQUI Ludovic, dirigeant
ALMEIDA ARAUJO Dario, capitaine

Dossier N° 19 - 352/54972-1

Match n° 20152266 du 25/11/2017 – U19 D1
US DIVONNE – AJ VILLE LA GRAND
ATTENTION CHANGEMENT DE DATE
Sont convoqués le Lundi 26/02/2018 à 18 hrs 30

L'arbitre de la rencontre :

GUERIN Luca

Pour US DIVONNE :

Le président ou son représentant
NOVAIS Roberto, arbitre assistant
BOISSEAUX Hugo, délégué
LACHHAB Tarik, éducateur
PERRICHON Alexandre, dirigeant

Pour AJ VILLE LA GRAND :

Le président ou son représentant
BONAPERERA Yannick, arbitre assistant
BENDIA Samir, éducateur
GUILLE Hervé, dirigeant
AMAROUICHE Walid, joueur n° 11

Dossier N° 20 - 353/50069-1 :

Match n° 19580731 du 19/11/17 - Séniors D1
F.C. CLUSES SCIONZIER 2 – A.S. ST GENIS/
FERNEY/CROZET
ATTENTION CHANGEMENT DE DATE
Sont convoqués le Lundi 26/02/2018 à 19 hrs 30

L'arbitre de la rencontre :

SAHRAOUI Ramdane

Les arbitres assistants

BADIN Amandine

BEN ABOU Ismayl

Pour FC CLUSES SCIONZIER II :

Le président ou son représentant

BAZIRE Jean Louis, délégué

FRAGA Dorian, capitaine

REJAIBIA Scander, éducateur

REJAIBIA Hichem, dirigeant

Pour AS ST GENIS/FERNEY/CROZET :

Le président ou son représentant

GUEMARD Benjamin, capitaine

LAFONTAINE Eric, éducateur

SPILLER Jacky, dirigeant

Dossier N° 21 - 354/54646-1 :

**Match n° 20125600 du 26/11/17 U15 D2 - Poule C
U.S. DIVONNE – E.S.C.OLYMPIQUE**

Sont convoqués le Lundi 05/03/2018 à 19hrs

L'arbitre de la rencontre :

NAULIN Alexis

Pour US DIVONNE :

Le président ou son représentant

HEDBAUT Steven, arbitre assistant

BOISSEAUX Christophe, délégué

CHASTEL Thomas, éducateur

COUSIN Hugo, joueur n°14 (accompagné de son tuteur légal)

Pour ESC OLYMPIQUE :

Le président ou son représentant

BROWNE Keith, arbitre assistant

VADOT David, éducateur

USSING Morten, dirigeant

Commission des Jeunes

Président : Jean Michel BAULMONT

CATEGORIES U19 – U17 – U15

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

Les matchs non joués seront reprogrammés

- soit les 3 et 4 Mars 2018

- soit les 31 Mars, 1^{er} et 2 Avril 2018 (week-end de Pâques)

Consulter le site.

CATEGORIE U13

Responsable : Emmanuel Dupre

La gestion des championnats U13 est faite par **Emmanuel DUPRE**, responsable de cette catégorie au sein de la commission des jeunes.

Veuillez noter ses coordonnées : 06 40 51 46 34

Nouvelle adresse mail : dupremanu25@gmail.com

FESTIVAL U13

Le tirage du 3ème tour du FESTIVAL U13 qui se déroulera le Samedi 10 Mars 2018 est consultable sur le site du District.

Président : Jean-Michel BAULMONT

MATCHS EN RETARD SENIORS

Les clubs concernés doivent se reporter au site ou Footclubs pour la programmation de ces rencontres.

F.M.I. – PROCEDURE A RESPECTER

L'utilisation de la tablette F.M.I. pour les catégories Séniors D1 à D5 est obligatoire. Dans le cas contraire, le(s) club(s) n'utilisant pas celles-ci se verront appliquer l'article 9.10 des Règlements Sportifs.

L'équipe recevante est en charge de la FMI → c'est la seule qui doit réaliser des récupérations de données.

L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.

Préparation des équipes : l'équipe recevante ET l'équipe visiteuse

Les préparations des équipes doivent être réalisées via l'interface web (<https://fmi.fff.f>) ce qui permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter les récupérations de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi : dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche : dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

Récupération des rencontres et chargement des données : uniquement l'équipe recevante

Une seule récupération des rencontres et un seul chargement des données du match sont nécessaires. Ces actions doivent être réalisées :

- Pour les matchs du samedi : à partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- Pour les matchs du dimanche : à partir du dimanche minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre

Nous avons constaté que de trop nombreux clubs essayaient de faire des récupérations de données entre 14h00 et 14h30 le dimanche ce qui n'est pas du tout efficace en matière d'usage et ce qui provoque inévitablement des temps de récupération plus importants.

Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, il est inutile de récupérer de nouveau les données, il suffit d'aller directement sur la feuille de match pour modifier les compositions si besoin.

F.M.I. - Match forfait

Une F.M.I. doit être impérativement établie en cas de forfait.

Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevante».

CATEGORIE SENIORS

Responsable : M.CARUSO

COURRIERS ADRESSES AU DISTRICT :

Dorénavant les courriers concernant le championnat SENIORS devront être envoyés à l'adresse suivante : sportive@hautsavoie-paysdegex.fff.f

Utilisation de la **boîte mail officielle du club** exclusivement. Ne pas oublier de mentionner : la catégorie concernée, la série et la poule, la date et les équipes en présence.

Aucun dossier ne sera traité si ces obligations requises ne sont pas respectées. Merci d'avance.

Présidente : Claude GRANGE

ORGANISATION DES PRATIQUES (Phases Hiver et Printemps)

1-FUTSAL/INDOOR

Dimanche 28 janvier 2018 (9h à 17h)

Le District Haute Savoie Pays de Gex organise pour toutes les **équipes seniors féminines** la finale futsal au gymnase de MARNAZ. (Gymnase de ROSSET - RUE PIERRE ROSSET - 74 460 Marnaz)

Condition d'engagement et de participation:

- Equipe de niveau départemental ou en création (joueuses licenciées FFF)
- Possibilité d'engager 2 équipes de 8 joueuses maximum par club
- Minimum 8 équipes d'inscrites pour maintenir le tournoi
- Frais d'inscription 45€ (Cette somme apparaîtra sur votre prochaine facture)

Equipes inscrites :

St Pierre – Marnaz – Sillingy 1 – Sillingy 2 – Fillinges 1 – Fillinges 2 – Reignier – Football St Jeorien – ESCO – Ayze.

Dimanche 11 février (de 13h30 à 17h30)

Le District Haute Savoie Pays de Gex organise pour toutes les équipes U15F et U18F féminines une Coupe Indoor Départementale au FIVE 5 d'Annemasse.

Condition d'engagement et de participation:

- Equipe de 5 joueuses + 3 remplaçantes (joueuses licenciées FFF)
- Possibilité d'engager 1 équipe par club
- Minimum 8 équipes d'inscrites pour maintenir le tournoi
- Frais d'inscription 60€ (Cette somme apparaîtra sur votre prochaine facture)

Inscription en cliquant sur le lien suivant : <https://goo.gl/forms/qXob4y0raB9PofWt2>

2-FESTIVAL U13F

Calendrier :

1er Tour se déroulera le samedi 3 mars 2018, s'il y a 9 équipes et + inscrites (les lieux seront défini par le district)

Finale départementale le samedi 7 avril 2018. (Même site que la pratique mixte)

Condition d'engagement :

Joueuses autorisées par équipe : 3 U11F Max/ U12F/ U13F

Entente possible : entre 3 clubs

Equipe : 8 Joueuses + 2 remplaçantes (Possibilité d'inscrire 2 équipes d'un même club)

Inscription en cliquant sur le lien suivant : <https://goo.gl/forms/BhNn8GJcuNbke1It2>

3-CHAMPIONNAT SENIORS

Seniors D2 Poule Accession (du 11 mars au 10 juin 2018)

Aravis – Chilly/Valleiry – Seynod 2 – Sillingy 2 – Villaz 2 – Reignier – Ball/Bons – Marnaz – Fillinges – Football st Jeorien

Seniors D2 Poule Promotion (du 11 mars au 10 juin 2018)

Chambotte – Cheran 2 – Poisy – Haut Rhône – ESCO 2 – Epagny – Morzine – Magland/Megève 2 – Douvaine-Loisin – St Pierre/P.Jus/Ayze – Thonon/Gavot

4-COUBE SENIORS FEMININE

* **1^{er} Tour** : Dimanche 4 mars 2018

Match 1 : Haut Rhône – Poisy

Match 2 : Fillinges – Cheran 2

Match 3: Reignier – Morzine

Match 4: Villaz – Epagny

Match 5: Margencel – ESCO

Match 6: Douvaine-Loisin – Thonon/Gavot

Match 7: Sillingy – Marnaz

Match 8: Seynod – Magland/Megève2

* **1/8^{ème} de Finale :** Dimanche 8 Avril 2018

Match 9: Ayze – Ballaison/Bons

Match 10: Football St Jeorien – Margencel ou ESCO

Match 11: Chilly/Valleiry2 – Fillinges ou Cheran 2

Match 12: Cernex – Sillingy ou Marnaz

Match 13: Aravis - Douvaine Loisin ou Thonon/Gavot

Match 14: Seynod ou Magland/Megève2 – Meythet

Match 15: Haut Rhône ou Poisy - Villaz ou Epagny

Match 16: Reignier ou Morzine – St Pierre/Per/Ayz

Tirage des ¼ et ½ finales : la date reste à définir

- **¼ de finale :** Mardi 1 mai 2018
- **½ finale :** Dimanche 20 mai 2018
- **Finale :** Week-end du 16/17 juin 2018

5-CHAMPIONNAT JEUNES FEMININES

Samedi 10 mars 2018 (13h30 – 15h30)

Toutes les équipes U15F et U18F engagées sur la pratique féminine seront convoquées sur des plateaux de reprise.

U18F Poule Haute (du 17 mars au 26 mai 2018)

Meythet/Annecy – Lanfonnet – Douvaine Loisin – Magland – Valserine – Margencel

U18F Poule Basse (du 17 mars au 26 mai 2018)

Thônes – Foot Sud 74 – Cluses – Aravis – Sillingy

U15F Poule Haute (du 17 mars au 2 juin 2018)

Argonay – Sillingy – Cheran – Douvaine – Cluses – Pers Jussy

U15F Poule Basse (du 17 mars au 2 juin 2018)

Thônes – Foot Sud 74 – Lanfonnet – Ayze – Thonon – Epagny – Sillingy 2

6-COUCPE U18 FEMININES

* **1^{er} Tour :** Samedi 7 Avril 2018

Match 1: Foot Sud 74 – Douvaine-Loisin

Match 2: Thônes – Meythet/Annecy

Match 3: Cluses – Lanfonnet

* **¼ de Finale :** Samedi 5 Mai 2018

Match 4: Aravis – Margencel

Match 5: Foot Sud 74 ou Douvaine-Loisin – Magland

Match 6: Sillingy – Thônes ou Meythet/Annecy

Match 7: Cluses ou Lanfonnet – Lanfonnet

Tirage ½ finales : la date reste à définir

- **½ finale :** Samedi 2 juin 2018

- **Finale :** Week-end du 16/17 juin 2018

DATES PROCHAINES REUNIONS COMMISSION FEMININE

- Lundi 26 Février 2018 à 19h15

- Lundi 9 Avril 2018 à 19h15

Toutes les personnes désirant intégrer la commission féminine, peuvent le faire en prenant contact avec la présidente de la commission féminine

(Claude GRANGE 06 08 91 69 70)

Co-Présidents : Pierre BERNARD - Eric NICOLLAUD



COUPES DE DISTRICT

La commission des Coupes vous souhaite une belle année sportive à toutes et tous.

Suite aux modifications apportées pour cause de mauvais temps, veuillez trouver ci-joint les nouvelles dates pour les prochains tours des Coupes masculines :

03 et 04 mars 2018 : 3^{èmes} tours Seniors 2^{ème} niveau, U17 et U15

Lundi 02 avril 2018 : Cadrages Seniors, U17 et U15

Dimanche 15 avril 2018 : 1/8 de finales U17 et U15

Mardi 01 mai 2018 : 1/8 de finales Seniors

Mardi 08 mai 2018 : ¼ de finales U17 et U15

Lundi 21 mai 2018 : ¼ de finales Seniors et ½ finales U17 et U15

Mardi 05 juin 2018 : ½ finales Seniors

16 et 17 juin 2018 : Finales des Coupes de District de Haute Savoie et Pays de Gex

Les matchs doivent obligatoirement se jouer : soit inversion, soit terrain de repli, en cas de mauvais temps.

Nous n'avons, tout comme la sportive, pas beaucoup de marge de manœuvre pour trouver des dates.

Le 15 janvier, a été tiré le cadrage Seniors 1^{er} niveau.
Matches en ligne sur le site du District.

Membres présents : Mme GRANGE, Mrs BERNARD, CURT, PINGET, BOISSON, CARUSO, DELAVENNA, NICOLLAUD.



COUPE DE FRANCE

STRG PIERROTS VAUBAN – CHERAN

Dernière équipe de notre District encore qualifiée en Coupe Nationale, le 28 janvier les Féminines du FC CHERAN donneront tout pour passer en 8^{ème} de finale. La commission et tout le District de Haute Savoie et Pays de Gex vous souhaitent bonne chance.

Président : Pierre BOISSON

COUPES DEPARTEMENTALES

Comme chaque saison, vous pouvez vous inscrire aux Finales Départementales Futsal Jeunes et Seniors en retournant au secrétariat du District la fiche que vous pouvez télécharger sur le site du District (Onglet **Documents – Fiches et formulaires – Docs Futsal**).

Catégorie U11

Date: 17 Février 2018 à AMBILLY – Gymnase Lucien VEYRAT – Rue de la Paix

Possibilité de réserver les repas : Contact – Yves CHASSAT : 06 63 47 60 56

Equipes engagées: AMBILLY FJ - US ANNECY LE VIEUX – AS SILLINGY – ES LANFONNET – ES FILLINGES – FC CLUSES SCIONZIER – AS THONON – MARIGNIER SPORTS – US ANNEMASSE/GAILLARD – AJ VILLE LA GRAND – US MARNAZ

Catégorie U13 !!! Modification de lieu et date !!!

Date: 10 Février 2018 à GAILLARD – Espace Louis SIMON – Rue du Chatelet

Possibilité de réserver les repas : Contact – Lionel HOANG : 06 87 27 63 88

Equipes engagées: THONON ASD 74 - US ANNECY LE VIEUX – US PRINGY – ES LANFONNET – ES FILLINGES – FC CLUSES SCIONZIER – US ANNEMASSE/GAILLARD – AJ VILLE LA GRAND – AMBILLY FJ – Ent. St JEOIRE LA TOUR – US MARNAZ

Catégorie U15

Date: 25 Février 2018 à THONON – Maison des Sports – Avenue de la Grangette

Possibilité de réserver les repas : Contact – Alexis ALBI : 06 87 80 80 44

Equipes engagées: THONON ASD 74 - US ANNECY LE VIEUX – ES LANFONNET – ES FILLINGES – FC CLUSES SCIONZIER – US ANNEMASSE/GAILLARD – AJ VILLE LA GRAND – AMBILLY FJ –

Catégorie U17

Date: 27 Janvier 2018 à GEX – Gymnase du Turet – Place du Turet

Pas de repas: Restauration rapide possible (sandwichs crêpes...)

Contact – Cécilia SANAVIO: 06 13 39 14 16

Equipes engagées: CESSY GEX FC - US ANNECY LE VIEUX – FC CLUSES SCIONZIER – US ANNEMASSE/GAILLARD – AJ VILLE LA GRAND – FC SEMINE – Ent St JEOIRE LA TOUR

Pour tout renseignement, prendre contact avec Pierre BOISSON - Tél: 06 86 20 25 26

Président : Michel POIRRIER

FOOT ANIMATION

Rappel sur les boîtes mails disponibles :

Championnat u13 : jeunes@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

Festival u13 : sand.ct74@gmail.com

Feuilles de matchs u7 à u13 : feuillesde-matches@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

Festi-Foot et JN u7 :

Journée Nationale des u7 :

Samedi 9 juin 2018 à Ferney-Voltaire. Présence obligatoire d'une équipe par club engagé en plateau.

Festi-Foot (u9) :

Il est possible pour les clubs de faire part de leur choix quant à la ½ journée de participation (matin ou après-midi) dans la limite des places disponibles (mail à Sandrine).

Une fois les répartitions effectuées ci-dessous, il reviendra aux clubs de s'arranger entre eux pour inverser leur ½ journée de présence.

Dans un soucis d'accueil de qualité et compte-tenu du nombre important de pratiquants sur cette catégorie, seuls les u9 sont invités à participer (possibilité de compléter avec 1 ou 2 u8 afin de limiter les remplaçants par équipes).

Matin : Accueil à 9h - Fin à 12h

Après-Midi : Accueil à 13h - Fin à 16h

Samedi 3.03 : Annemasse-Gaillard (site Gaillard)

Samedi 10.03.18 : Thonon AS (Stade des Grangettes)

Samedi 17.03 : Pringy

Samedi 24.03 : Bonneville

Samedi 28.04 : Lac Bleu

Samedi 5.05 : Secteur St Julien

PPF U13 : PLAN de PERFORMANCE FEDERAL

Suite au rassemblement du 30 octobre, le 2nd tour pour les garçons de la génération 2005 (u13) aura lieu pendant les vacances d'hiver, **le vendredi 16 février 2018**. Vous trouverez la liste des joueurs convoqués sur le site du district – partie TECHNIQUE - DETECTION/SELECTION.

FESTIVAL U13

Le tirage du 3^{ème} tour du FESTIVAL U13 qui se déroulera le **Samedi 10 Mars 2018** est consultable sur le site du District.

PPF U14 : PLAN de PERFORMANCE FEDERAL

Le prochain rassemblement aura lieu les 12 et 13 février 2018 avec l'intégration des joueurs évoluant sur un club de ligue (TES FC, FC ANNECY, USAV, GFA74 et CLUSES SC)

Vous trouverez la liste des joueurs convoqués sur le site du district - partie TECHNIQUE - DETECTION/SELECTION.

Merci de contacter, pour toutes informations complémentaires : Nicolas BRUN (Educateur technique départemental) au 06.68.88.71.25 nicobrun74@gmail.co

PPF U15 : PLAN de PERFORMANCE FEDERAL

A l'ensemble des responsables de catégorie U15 :

Dans le cadre du PPF (ex PES) vous trouvez les informations pour inscrire vos joueurs U15.

Pour rappel, l'objectif du PPF U15 va permettre de revoir les garçons de la génération 2003.

L'inscription se fera de la manière suivante : En fonction du meilleur niveau de pratique sur la catégorie U15, vous allez pouvoir inscrire un certain nombre de joueurs :

- Une équipe en " LIGUE " permet d'inscrire 5 joueurs
- Une équipe en " D1 " permet d'inscrire 3 joueurs
- Une équipe en " D2 " permet d'inscrire 2 joueurs
- Une équipe en " D3 et D4 " permet d'inscrire 1 joueur

Ex : Le club de l'A.J.VILLE LA GRAND ayant une équipe évoluant au niveau D1, le responsable U15 aura la possibilité d'identifier au maximum 3 joueurs pour le PPF U15.

Afin de permettre une bonne organisation, nous vous demanderons un RETOUR avant **le lundi 29 janvier 2018**, via le lien envoyer par mail aux club et responsable de catégorie.

A SAVOIR : Les joueurs que vous allez identifier seront rassemblés le lundi 19 février (soit le matin de 9h à 12h ou l'après-midi de 14h à 17h)

Une convocation officielle sera envoyée à chaque éducateur responsable récapitulant le lieu et les horaires de convocation.

PPF U13F/U14F : PLAN de PERFORMANCE FEDERAL

Vous trouverez ci-dessous la liste des joueuses U13F/U14F convoquées sur le prochain centre de perfectionnement qui aura lieu le **Mercredi 21 Février 2018** à Ville Grand (9h-17h).

BERNARD GRANGER Erin	Meythet/Annecy
BLANC Meline	Footsud74
CARREIRA Chloé	Douvaine/Loisin
CARRIER VERNAND Léa	St jeoire la tour
CAVUS Soreylich	Seynod
CHARRUEL Ema	Sciez
COISPLET Dorine	Annecy le vieux
COQUELIN Clarisse	Cheran
COTTET-DUMOULIN Emma	Thonon/Evian Savoie
CREY Eva	Chavanod
DANG VAN SUNG Marine	Ayze/Amancy
DELUCINGE Loélia	Croix de Savoie Ambilly
DELZANT DE GRANDIS Medea	Meythet/Annecy
DUARTE Anouk	Croix de Savoie Ambilly

EL MAHSSINI Monia	Croix de savoie Ambilly
GAILLARD Ninon	Lanfonnet
GARCIA Milena	Croix de savoie Ambilly
GATTO Angela	MB Passy/St Gervais
GENOIS Manon	Evian Lugrin
GERARD louanne	Perrignier
GONNET Ornella	AJ Ville la Grand
GRAND JEAN - BEYLOT Louise	Arenthon Scientrier
GRUFFAT COCHET lily-rose	Cheran
GUICHARD Elina	Perrignier
KAMIT asya	Douvaine-Loisin
KEMAJOU FANSE Anais	Croix de savoie Ambilly
LAHIOUEL Médhina	Meythet/Annecy
LEDORGUET Lena	Douvaine-Loisin
MARIOTTI Célia	St Jeoire la tour
MEKKI RANYA	Meythet/Annecy
MILLET Julie	Croix de savoie Ambilly
MILLON Camille	Meythet/Annecy
MOLINARI Chiara	Croix de savoie Ambilly
NIKUNEN Tina	Haute giffre
PINAUD Romane	Haut giffre
SAGE maelle	Pers jussy
THEVENET Mahé	FC Semine
TISSINO Julie	Thonon/Evian Savoie
VACHERAND Margaux	US Annemasse/Gaillard
VERGNAUD Margot	Marignier sport
VINDRET Maelle	Pringy
VITRY ilona	US Annemasse/Gaillard
YILDIZ Nisa	Ayze/Amancy
RICHARD Maëlys	Perrignier
SALEM Manele	Allinges
CUTURA Gabriela	St Pierre en Faucigny

RASSEMBLEMENT U15 FEMININES

A l'attention des responsables d'équipes U15 Garçon, U15 Fille et responsables de structures féminine.

Dans le cadre de la préparation au tournoi FRANCO-SUISSE du Dimanche 10 juin 2018, toutes les joueuses **nées 2003**

sont invitées à participer à la détection du **Mercredi 14 février 2018**

à **ARGONAY** de 9h30 à 12h ou à **MARIGNIER** de 14h à 16h30
(Site au choix)

Objectifs

- * Rassembler les joueuses U15F du département
- * Former la sélection Haute Savoie U15F qui participera au tournoi Franco-Suisse du Dimanche 10 juin qui se déroulera à Gaillard

Inscription en cliquant et en renseignant le lien suivant:
<https://goo.gl/forms/Cv6qZrrp9A37UpYi>

Plus d'informations auprès de David LOPEZ Tel:
06.68.92.03.99 Mai: david.lopez.ff74@gmail.co

Commission des Terrains

Président : Alain ROSSET

DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS F.A.F.A.

Les documents de demande de subvention F.A.F.A. 2017-2018 sont disponibles et téléchargeables sur le site de la F.F.F. onglet « Foot Amateur ».

Jusqu'à ce jour les dossiers de demandes de subventions F.A.F.A. devaient être envoyés au District, par courrier, à l'intention du Président de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives (C.D.T.I.S.). Notre procédure interne a changé grâce à l'utilisation d'un logiciel qui nous permet de tout traiter de façon informatique.

Désormais les dossiers devront nous être transmis **exclusivement par mail**. Merci donc aux clubs, pour lesquels il y a des demandes de subventions en cours, de bien transmettre l'information aux mairies sur la nouvelle procédure à suivre.

Un dossier est composé de la fiche projet et de plusieurs pièces complémentaires. Toutes les pièces du dossier doivent nous parvenir sous forme de PDF, par courriel, avec AR, à l'attention du Président de la C.D.T.I.S., à l'adresse suivante :

terrains@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

Si les municipalités n'ont pas le logiciel qui permet de travailler sur des PDF, alors rédiger la fiche projet de façon manuscrite.

Conseil sur la préparation du dossier. Il est nécessaire de bien identifier la nature de son projet, de faire un dossier par nature de projet et donc de préparer toutes les pièces à fournir pour la constitution informatique du dossier. Un dossier doit être complet, sinon il sera rejeté.

Les membres de la C.D.T.I.S. sont bien sûr à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Le 15 janvier 2018 - **Publication le 18/01/2018**

PV 355

Président : M. PERRISSIN Christian

Secrétaire : Mme GALLAY Pascale

CONVOICATIONS

DOSSIER D'APPEL N° 2/2017-2018 :

Appel disciplinaire du club de SALEVE FOOT GROUPEMENT et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE-SAVOIE – PAYS DE GEX d'une décision de la Commission de Discipline

Match n°20152335 du 18/11/2017 – U19 D2 – Poule A : SALLANCHES/MT BLANC 1 – SALEVE FOOT GROUPEMENT 2

Ce dossier sera étudié le jeudi 1^{er} février 2018 à 18 h 30 au siège du District, 4 rue des Verchères 74100 VILLE LA GRAND

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant

L'arbitre de la rencontre :

- GUERGOURI Ilyas

Pour le club de SALEVE FOOT GROUPEMENT :

- M. le Président ou son représentant
- M. NANJOD Yoann, éducateur
- M. PONCET Nans, joueur

La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 36 des Règlements de la LRAF.

Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours au moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.

Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance.

Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci.

Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les événements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.

DOSSIER D'APPEL N° 3/2017-2018 :

Appel disciplinaire du club de FC DINGY ST CLAIR et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE-SAVOIE – PAYS DE GEX d'une décision de la Commission de Discipline

Match n°19581431 du 19/11/2017 – Seniors D3 – Poule C : MARCELLAZ/ALBANAIS 1 – DINGY ST CLAIR 1

Ce dossier sera étudié le jeudi 1^{er} février 2018 à 19 h 00 au siège du District, 4 rue des Verchères 74100 VILLE LA GRAND

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant

L'arbitre de la rencontre :

- BENDIA Houari

Pour le club de DINGY SAINT-CLAIR :

- M. le Président ou son représentant
- M. SEROND Josuha, arbitre assistant
- M. LAMORY Kévin, joueur
- M. COHENDET Martin, joueur
- M. COHENDET Julien, joueur
-

Pour le club de MARCELLAZ/ALBANAIS :

- M. le Président ou son représentant
- M. CUCCU Gavino, arbitre assistant
- M. MARTINET Olivier, éducateur
- M. LOISEL Alexis, joueur

La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 36 des Règlements de la LRAF.

Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours au moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.

Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance.

Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci.

Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les évènements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.

DOSSIER D'APPEL N° 4/2017-2018 :

Appel disciplinaire du club de FC MARIGNY et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE-SAVOIE – PAYS DE GEX d'une décision de la Commission de Discipline

Match n°19582073 du 29/10/2017 – Seniors D4 – Poule E : FRANGY 2 – MARIGNY 1

Ce dossier sera étudié le jeudi 1er février 2018 à 19 h 30 au siège du District, 4 rue des Verchères 74100 VILLE LA GRAND

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant

Pour le club de MARIGNY/ALBANAIS :

- M. le Président ou son représentant
- M. DUVIVIER Christophe, éducateur
- M. CICCONE Guillaume, joueur
- M. BRAISSAND Rémy, joueur
- M. CHAVANNE Christian, Dirigeant

Pour le club de FRANGY :

- M. le Président ou son représentant
- M. PETROD Florent, arbitre bénévole
- M. TANRISEVEN Bastug, éducateur
- M. BERNARD Christopher, joueur

La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 36 des Règlements de la LRAF.

Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours au moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.

Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance.

Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci.

Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les événements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.

DOSSIER D'APPEL N° 5/2017-2018 :

Appel disciplinaire du club de ST JEOIRE/LA TOUR E.S. et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE-SAVOIE – PAYS DE GEX d'une décision de la Commission de Discipline

Match n°19580891 du 05/11/2017 – Seniors D2 – Poule A : ST JEOIRE /LA TOUR E.S. 1 – FILLINGES 1

Ce dossier sera étudié le jeudi 1er février 2018 à 20 h 00 au siège du District, 4 rue des Verchères 74100 VILLE LA GRAND

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant

Les arbitres de la rencontre :

- M. LARGILLIERE Nicolas
- M. DESSAUX Michel

Pour le club de ST JEOIRE / LA TOUR E.S. :

- M. le Président ou son représentant
- M. DUVAL Patrick, éducateur
- M. TORTOT Thierry, délégué
- M. DIEMUNSCH Georges, joueur

Pour le club de FILLINGES E.S. :

- M. le Président ou son représentant
- M. CALLY Dominique, éducateur
- M. CROSET Vincent, dirigeant
- M. CELTON Yohan, joueur

La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 36 des Règlements de la LRAF.

Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours au moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.

Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance.

Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci.

Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les événements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.

DOSSIER D'APPEL N° 6/2017-2018 :

Appel de M. SCHEURING David, d'une décision de la Commission des Arbitres en date du 08/01/2018.

La décision contestée est parue au PV 349 en date du 06/11/2017, l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF indique que « pour toute personne directement intéressée, l'appel devra se faire dans les 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée ».

La Commission d'Appel juge le dossier irrecevable, en la forme.

DOSSIER D'APPEL N° 7/2017-2018 :

Appel de M. BONCOMPAIN Simon, d'une décision de la Commission de Discipline en date du 07/12/2017.

L'article 190 des Règlements Généraux de la FFF précise que « toute personne directement intéressée doit faire appel de la décision contestée par lettre recommandée ou courrier électronique avec accusé de réception et de la somme correspondant aux frais de dossier ».

Votre courrier a été affranchi au tarif simple.

La Commission d'Appel juge le dossier irrecevable, en la forme.

Commission Départementale de l'Arbitrage

NOTE AUX CLUBS ET ARBITRES

Veuillez noter que dorénavant les désignations :

JEUNES U19 / U17 / U15 Ligue : sont prises en charge par Mr Stéphane CROMBET

Tél. 06 23 89 16 52 – crombet.stephane@bbox.fr

FUTSAL : sont prises en charge par Mr Michel DESSAUX

Tél. 07 70 03 84 75 – michmich74000@hotmail.fr

COMPTE-RENDU PLENIERE CDA

Lundi 18/12/2017 à 18h00

Président : Laurent LUTZ.

Présents : Delphine BARATAY, Antoine BLANCHET, Philippe CHEVRIER, Stéphane CROMBET, Michel DESSAUX, Jean-Paul DREVAULT, Mike MOMONT, Patrick MOREAU.

Assiste : Jérôme MENAND.

Excusés : Ivan ADOBATI, Jérôme JAGENEAU.

1°) COURRIERS ARBITRES / CLUBS / INSTANCES - INFORMATION DIVERSES

Courriers ARBITRES

Raphaël CIPRIANO : Lu et noté.

Association FLAVY : Carte de fêtes de fin d'année. Remerciements.

Courriers CLUBS

AJ VILLE LA GRAND : Lu et noté. Le nécessaire a été fait.

GREMIO FC 74 : Lu et noté.

2°) ACTIONS CTDA

DATE	HORAIRE	INTITULE	LIEU	NB
7/11/17	19h00 / 21h00	Formation continue	Vieugy	46
9/11/17	19h00 / 21 h00	Formation continue	Ballaison	25
10/11/17	19h00 / 21h00	Intervention club U19/U17	Ent Bons/Ballaison	29
11/11/17	9h00 / 11h00	Formation continue	District	34
13/11/17	17h30 / 19h00	Intervention section sportive féminines	Meythet	20
15/11/17	13h30 / 17h00 18h30 / 20h00	Intervention club U15/U17 Intervention club U13/U15	Chéran Marin	40 25
16/11/17	15h30 / 17h30	Intervention section FC Chéran Filles	Rumilly	16
17/11/17	19h00 / 21h00	Rencontres tutorat	District	17
18/11/17	9h00 / 12h00	Formation Pré-Ligue Formation arbitres Futsal	District District	5 6
22/11/17	13h00 / 16h30	Finale Acad UNSS Futsal	Rumilly	10
24/11/17	20h00 / 21h30	Intervention club senior/féminines	Seynod	30
25/11/17	9h00 / 12h00	Formation Pré-Ligue	District	5
28/11/17	8h30 / 15h30	BMF Sport Léman	Ballaison	13
09/12/17	9h00 / 12h00	Validation tutorat	District	11
12/12/17	16h00 / 17h30	Section sportive FC Chéran	Alby sur Chéran	28
15/12/17	16h00 / 17h30	Section sportive FC Chéran	Alby sur Chéran	27
16/12/17	9h00 / 12h00	Formation Pré-Ligue	District	5

3°) RETOUR SUR REUNION DU COMITE DE DIRECTION

Laurent LUTZ présente un retour sur la réunion du comité de direction du 20/11/17.

Préparation de l'AG du District.

Remise à disposition de son club d'un arbitre.

Point sur l'état des licences.

4°) POINT DE LA MI-SAISON

Désignations : pas de souci particulier.

Observations : retard pour les observations des U19 dû au manque de désignations.

Tutorat : en raison des intempéries de début décembre, une nouvelle date formation sera prochainement proposée pour le samedi 14 janvier. Convocation des 11 jeunes arbitres par mail.

5°) REGLEMENT INTERIEUR

Stéphane CROMBET nous présente un projet de règlement intérieur afin de définir la catégorisation et la classification des arbitres, ainsi que le mode de montée et descente, dans les différents niveaux d'arbitrage.

Ce projet sera présenté une fois terminé et validé par les commissions compétentes.

6°) STAGE ANNUEL DES ARBITRES

Le stage annuel des arbitres aura lieu le samedi 3 et dimanche 4 février 2018 à Reignier.

Une convocation par mail a été envoyée aux intéressés, avec réponse pour le 31/12/17.

Un atelier terrain en gymnase étant proposé, merci de vous munir d'une tenue de sport.

Le programme définitif et l'organisation seront présentés par le CTDA à la prochaine réunion plénière.

7°) AUDITION DES ARBITRES

Suite à différents dossiers en cours, convocation de plusieurs arbitres pour être entendus par la commission.

3 dossiers classés sans suite.

1 dossier à fait l'objet d'une mesure de non désignation de 15 jours.

2 dossiers ont fait l'objet d'une mesure de non désignation de 30 jours.

Le Président de la CDA clôt cette plénière en souhaitant à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

La prochaine réunion plénière se déroulera le lundi 29 janvier 2018 à 18h30 au District.

L'ordre du jour est épuisé à 20h30.

Commission de Formation

Président : Jean-Denis ROUX

FORMATION F.M.I.

Veillez noter qu'une nouvelle formation F.M.I. destinée à tous les clubs, pour toutes les catégories, est programmée le **Mardi 27 Février 2018 à 19h00 au siège du District.**

Elle s'adresse aux clubs qui désirent compléter leur formation, et aux personnes qui n'ont pas participé aux précédentes réunions.

Les inscriptions sont à faire **jusqu'au Vendredi 16 Février 2018 dernier délai** (nombre de personnes présentes).



**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER
du Vendredi 1er Décembre 2017 à Ville-la-Grand**

Membres du District :

Présents : D. Allard – L. Baud – J.M. Baulmont – P. Bernard - P. Boisson - M. Caruso – B. Cheneval – P. Chevrier - M. Curt - L. Lutz - D. Marel - E. Nicollaud – C. Perrissin – J. Pinget – J.D. Roux - F. Sussey – A. Vosdey

Excusés : P. Gallay – C. Grange – J. Lagrange – G. Moscato – M. Poirrier - A. Rosset

Assistent : J. Menand (CTDA) – G. Morel (CTF) – F. Pirat (Responsable Administratif)

Remise du Challenge MOZAIC CREDIT AGRICOLE

Signature de la convention avec le CREDIT AGRICOLE. Pour cette raison, 7 catégories sont récompensées.

Le Président remercie sincèrement le CREDIT AGRICOLE pour les dotations attribuées aux différents clubs. Monsieur TORREQUADRA, représentant Monsieur PASTY, remet les dotations.

Féminines : US MAGLAND

Féminines Jeunes : Ent US ARGONAY / US SEMNOZ

U13 : ESC OLYMPIQUE

U15 : US EVIAN LUGRIN

U17 : CS LA BALME DE SILLINGY

U19 : GPT BONS BALLAISON

Seniors : AS EVIRES

Monsieur TORREQUADRA félicite les clubs lauréats, et leur donne rendez-vous lors de la prochaine saison.

Discours d'ouverture de Denis ALLARD, Président du District

Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs,

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale Financière d'hiver du District Haute-Savoie et Pays de Gex au titre de la saison 2016- 2017. Tout d'abord je tiens à remercier les personnalités qui nous font le plaisir et l'honneur de participer ce soir à nos travaux.

- Madame Nadine JACQUIER, Maire de VILLE LA GRAND, que je remercie également pour la mise à disposition de cet auditorium

- Monsieur Raymond BARDET Conseiller Départemental

- Messieurs Roland GOURMAND et Christian MARCE, membres du Conseil de la LAuRAFoot , représentant le Président Bernard BARBET excusé.

Je vous présente les excuses de :

- Monsieur Thierry COULON, Président du CDOS 74

- Madame Chrystelle BEURRIER, Vice- Présidente du Conseil Départemental et Présidente de la Commission Scolaire-Santé-Sports-Culture et Citoyenneté

- Monsieur Claude GIACOMINO, Directeur de la DDCS.

Je salue la présence parmi nous de :

- Monsieur André DUNAND, Président d'honneur du District

- Monsieur Michel RIAND, membre d'honneur du District

- Monsieur Georges DUPONT, Président de l' UNAF Haute-Savoie Pays de Gex

- Monsieur Stéphane MARTIN, Président de l' Amicale des Educateurs Haute-Savoie Pays de Gex.

Avant de commencer nos travaux, je voudrais que nous ayons une pensée pour tous ceux et celles qui, depuis l'été dernier ont quitté la grande famille du football :

- Mr Jean Claude REY – Vice Président et ancien Président de l' AS LAC BLEU
- la sœur et le beau-frère de Mr Bruno LIBON, arbitre du District
- Mme Marie-Rose BAUD, maman de Lucien BAUD, membre du Comité de Direction
- Mr Jean DUBY, Président honoraire de notre District
- Mr Santo CARUSO, papa de Maurice CARUSO, membre du Comité de Direction
- Mr Patrick BERTHELON, ancien Président de l' US VETRAZ MONTHOUX
- Mme Claudette DUNAND, sœur d'André DUNAND, Président d' honneur de notre District
- Mr René LEVET, Vice-Président de l'ES AMANCY et membre de la commission de Discipline du District

Je voudrais y associer également les personnes que j'ai pu oublier, et les personnes de vos familles, de votre entourage qui traversent une période de souffrance.

Mesdames et Messieurs je vous demande quelques instants de recueillement. Je vous remercie.

Je vais donner la parole à Madame Nadine JACQUIER, Maire de Ville la Grand.

Allocution de Madame Nadine JACQUIER, Maire de Ville-la-Grand

Monsieur Denis ALLARD, Président du District de Haute-Savoie Pays de Gex,

Monsieur Roland GOURMAND, représentant de la LAuRAFoot,

Messieurs du Bureau du District,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Direction,

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à tous dans notre salle du Villatorium qui vous accueille tous les ans pour votre Assemblée Générale d'Hiver qui clôture les actions et les comptes de l'année 2017, et vous permet de constituer votre bureau de direction. Je m'excuse pour la panne de chauffage

Je vous remercie pour votre invitation ce soir, et vous assure de notre satisfaction de voir votre association DISTRICT DE FOOTBALL HAUTE-SAVOIE ET PAYS DE GEX installée sur notre commune depuis de nombreuses années.

Le District assure la gestion du football sur le territoire. Son slogan « Terre de Jeu » en dit long sur votre engagement à développer l'enseignement et la pratique du football sur nos terrains communaux. Vous assurez des missions essentielles à l'organisation des rencontres entre les clubs, et aussi les bonnes relations avec la F.F.F., les Liges, les autres Districts, les pouvoirs publics et le mouvement sportif. Je veux vous dire la volonté de la commune pour que les relations soient les meilleures possibles.

J'ai eu d'ailleurs l'occasion de partager pendant cette année avec vous, sur des sujets particuliers à la commune, et vous nous avez accompagnés dans notre réflexion et notre volonté de trouver des solutions ensemble, dans le respect des conventions signées entre les clubs et la commune.

Nous devons agir en cohérence, dans le respect que le sport engage dans ses actions, et vous l'avez d'ailleurs rappelé lors de la journée dédiée aux arbitres en début de saison. Notre commune est à votre écoute.

Je vous souhaite une belle réunion.

Denis ALLARD :

Merci beaucoup Madame le Maire pour votre accueil, merci à la municipalité de Ville-la-Grand qui accompagne notre District tout au long de l'année, par la mise à disposition de ses équipements.

Je vais maintenant donner la parole à Monsieur Raymond BARDET, Conseiller Départemental.

Allocution de Monsieur Raymond BARDET, Conseiller Départemental, et ancien Maire de Ville-la-Grand

Bonsoir à toutes et à tous,

Je dois vous dire le plaisir d'être parmi vous, ce soir, pour votre Assemblée Générale.

Je vous signale que notre équipe nationale a bénéficié d'un tirage au sort plutôt favorable, pour la Coupe du Monde 2018 en Russie.

Je suis reconnaissant pour l'action du District et des clubs en faveur de la fondation et de l'encadrement des jeunes. Je regarde chaque lundi les classements dans la presse, et regrette que les classements des catégories « Jeunes » ne paraissent pas.

Je dois vous avouer que je préfère le football amateur, et j'adresse mes félicitations au District et aux clubs, car j'estime que vous avez un très grand mérite.

Je vous souhaite une Assemblée Générale fructueuse, et m'excuse pour mon départ anticipé, ayant une autre obligation par ailleurs.

Denis ALLARD :

Merci beaucoup Mr BARDET pour vos propos, merci beaucoup pour votre soutien indéfectible et votre fidélité à nos manifestations.

Je vous communique le nombre de participants :

- 123 clubs présents ou représentés pour 1 280 voix
- soit 86% de participants et 87 % des voix
- le quorum d' 1/3 étant largement atteint, notre Assemblée Générale peut valablement délibérer.

L'ordre du jour appelle le point N° 1 :

« L'approbation du compte rendu de notre Assemblée Générale du 30 Juin 2017 à SILLINGY qui a été publié dans le journal Foot le 17 Août dernier»

Est-ce que vous avez des observations à formuler ?

- Aucune !
- Vote à main levée:: Le compte rendu est adopté à l' unanimité

Je vous en remercie.

L'ordre du jour appelle l'intervention du Président:

Allocution de M. Denis ALLARD, Président du District de Haute-Savoie et Pays de Gex

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Afin de répondre aux interrogations de nouveaux dirigeants je vous rappelle que notre Assemblée Générale financière dont l'objet est la présentation et l'approbation du compte de résultats de la saison 2016-2017, ainsi que l'étude des vœux pour la saison prochaine, doit se tenir dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice selon les obligations réglementaires en vigueur.

Néanmoins, c'est aussi l'occasion de vous apporter quelques brèves informations sur la vie de nos instances, et de votre District en particulier.

Naturellement je laisserai le soin au représentant de la Ligue de vous parler de la LAuRAFoot et de ses dossiers d'actualité.

Comme vous le savez, notre équipe nationale masculine s'est brillamment qualifiée pour la Coupe du Monde qui se tiendra en Russie du 14 juin au 15 juillet 2018 : ce qui est une bonne nouvelle pour notre football et nous souhaitons à cette équipe un brillant parcours, afin de faire rêver petits et grands !

La France aura le privilège d'accueillir la coupe du monde féminine du 7 juin au 7 juillet 2019 ; 2 stades de notre Ligue ont été retenus : GRENOBLE et LYON où se dérouleront 2 matchs avec des équipes « têtes de série ». LYON accueillera les 2 demi-finales et la finale.

Ce sera pour nous tous, un événement majeur qui nous permettra de faire une magnifique promotion du foot féminin : pour cela nous devons tous nous mobiliser : instances, clubs, dirigeants, pratiquants, ... La Fédération travaille déjà à l'élaboration d'un plan d'actions et de communication pour nous accompagner. La LAuRA Foot sera également la coordinatrice de nos opérations régionales et locales, à l'instar de celles réalisées lors de l'Euro 2016.

Nous aurons l'occasion de revenir vers vous régulièrement à ce sujet, mais d'ores et déjà, nous vous invitons à être prêts au niveau de vos clubs respectifs, dès la fin de la présente saison, pour engager les actions de votre choix, qui vous seront proposées ou que vous imaginerez.

Au niveau de notre District, quels sont les faits majeurs depuis ce début de saison ?

-Tout d'abord, nous comptons 145 clubs actifs sur les 149 (toutes pratiques confondues) et à ce sujet je tiens à féliciter les 15 présidentes qui ont pris en main les destinées de leur club, avec rigueur et efficacité. La barre des 10% a été franchie : bravo Mesdames d'avoir, comme le dit le slogan : « franchi la barrière » !

Au niveau des licenciés : nous sommes au 30 novembre à 26 475 licences établies : soit une progression d'environ 1 % par rapport à la même date de l'année dernière :

Aussi, je tiens à remercier les clubs, qui, malgré, souvent leur niveau de quasi-saturation, ont fait un réel effort d'accueil des enfants : Nous connaissons trop bien le handicap de notre district quant au nombre insuffisant de terrains de grand jeu par rapport aux nombres de licenciés et à la population ! Cette situation a déjà été relevée par la Direction Régionale de la Cohésion Sociale lors de l'élaboration du dernier Plan Sportif Territorial.

Bien qu'étant seulement à mi saison quelles observations générales pouvons-nous déjà faire ?

- Un taux de fidélisation des pratiquants en très nette amélioration : visiblement vous avez fait sur ce point un excellent travail dans vos clubs

- Une progression toujours régulière au fil des saisons du nombre de dirigeants et de dirigeantes.

- Une remarquable stabilité du nombre d'arbitres de notre district en début de saison : avec un planning de formation déjà bien complet ; la saison devrait se terminer avec une progression très sensible.

- Un taux de nouvelles licences en diminution de 3% sur le foot animation des U7 au U11 à l'exception des féminines.

Ces dernières continuent leur progression à plus de 10% toutes catégories confondues...

Par ailleurs, nous pouvons faire un constat beaucoup plus préoccupant : un nombre très important de licences a été établi durant les derniers jours d'octobre : essentiellement en foot animation, mais pas que ! Rapportant ces chiffres au nombre d'équipes engagées sur les plateaux, nous pouvons en déduire que de très nombreux enfants ont joué sans être licenciés.

Une fois encore nous tirons la sonnette d'alarme sur cette pratique d'une totale inconscience : C'est votre responsabilité personnelle de président et dirigeant qui serait engagée en cas d'accident. Et plusieurs accidents graves sont arrivés cet automne et même au niveau de notre ligue !

Et comme je le dis souvent : L'accident n'arrive pas que chez les autres ! Des cas récents ont eu lieu sur le territoire de notre Ligue.

Et souvenez-vous bien, le cas échéant : personne ne vous fera de cadeau !

Mesdames et Messieurs les Présidents, tous vos joueurs des U7 aux vétérans, tous vos dirigeants, encadrants et bénévoles, vos arbitres bénévoles, doivent être licenciés, afin d'être couverts par l'assurance en cas d'accident que ce soit sur le terrain, lors des compétitions, ou en dehors et au cours des activités du club:

A ce sujet : au niveau du District, un gros travail de contrôle a commencé et nous ne manquerons pas de vous communiquer individuellement les résultats.

Vous constatez au fil des saisons une nette évolution du football : les nouveaux modes de vie, le rejet des contraintes, une pratique plus individualiste, plus libre, ... etc... font que le football de compétition traditionnel est aujourd'hui concurrencé par de nouvelles pratiques, hier marginales, mais qui seront demain, conséquentes: Il ne s'agit pas de rester indifférents, recroquevillés dans nos habitudes et nos certitudes :

Préparons-nous à accueillir ces nouvelles pratiques : que ce soit au niveau des instances et donc du District, que ce soit au niveau de vos clubs ; par exemple le « foot loisir ou le foot détente » comme certains l'appellent, devra sans doute être proposé comme une alternative à certains de vos licenciés. Mais soyons très clairs : le football d'accueil, de formation, de compétition restera notre priorité essentielle : il ne s'agit, surtout pas, de transformer nos clubs en associations de loisirs.

Nous venons de lancer le test du « foot à 7 seniors » qui a pour objectif de répondre à ce défi nouveau : il devrait nous permettre de promouvoir plus largement cette pratique dès la saison prochaine : celle-ci recevant déjà un accueil très favorable.

Mon « espace FFF », la Feuille de match informatisée, la licence dématérialisée, la demande de licences dématérialisées, foot compagnon, les nouveaux sites internet, foot club Que d'évolutions en 2 ou 3 ans ! Aussi je tiens en mon nom et en celui de tous les membres du District à vous féliciter, vous présidents et présidentes, vous secrétaires, vous dirigeants, vous éducateurs, et vous arbitres pour votre investissement dans ces changements fondamentaux, et leur prise en compte.

Certes tout n'est pas encore parfait : il y a encore un peu de travail au niveau de certaines catégories ... Nous avons voulu laisser du temps aux responsables de toutes les équipes, pour assimiler ces changements ! Certains nous reprochent aujourd'hui, sans doute à juste titre, notre trop grande tolérance envers certains clubs ou certaines équipes, qui pénalisent de ce fait, ceux qui respectent parfaitement les procédures, et génèrent également une surcharge de travail auprès des gestionnaires du District.

Il a donc été décidé avec les présidents des compétitions compétentes, qu'à compter des matches retour, ce serait « tolérance zéro » pour tous, avec application intégrale des sanctions en cas de non utilisation injustifiée de la FMI ou de non-respect des procédures.

Profitons de la prochaine trêve hivernale pour activer quelques priorités, sans attendre la saison prochaine :

Tout d'abord le recrutement d'arbitres féminines :

- Le District a déjà pris une initiative, en prenant à sa charge les frais d'inscription à la formation des candidates à l'arbitrage.

- Par ailleurs, et sous réserve de l'adoption lors de la prochaine AG de Ligue de samedi prochain, le statut de l'arbitrage prévoit désormais la possibilité d'obtenir une mutation supplémentaire au terme des 2 saisons, pour les clubs qui auront amené à l'arbitrage une féminine.

Ensuite le recrutement de nouveaux arbitres :

Avec la CDA avec la CDDRF des actions vont être engagées auprès des clubs pour accompagner leurs référents en arbitrage, dans leur démarche de recrutement d'arbitres : démarche qui se doit être permanente et non pas réservée uniquement aux situations de crise ! Certaine réussite de club le démontre chaque saison en adoptant une démarche régulière au fil de la saison, par l'engagement de toutes les composantes du club, dirigeants, encadrants, éducateurs dans une démarche générale qui ne se limite pas au seul affichage d'un avis de recrutement sur la porte des vestiaires, ou à un appel désespéré lors de l'assemblée générale du club.

Nous souhaitons ainsi accompagner les Présidents de clubs qui s'insurgent régulièrement contre le « mercato » régulier d'arbitres opportunistes, plus soucieux de considérations matérielles que sportives !

Notre deuxième priorité doit être l'accompagnement d'une majorité de nos clubs dans la démarche de « labellisation » : Le dossier des labels a certes évolué depuis le PAC 74, mais l'essence même et ses objectifs demeurent inchangés.

De nombreux clubs font leur diagnostic sur « foot club », mais leur démarche s'arrête là ! C'est ce premier constat qui doit être étudié, faire l'objet d'une réflexion, et permettre ensuite de dégager des priorités dans le temps, souvent sur plusieurs saisons si nécessaire : Mais tout est conditionné par la volonté des dirigeants de s'engager dans ce processus.

Le District avec ses commissions et son équipe technique se propose d'être à vos côtés, en toute simplicité, pour vous aider dans votre structuration, seule garantie d'efficacité et de pérennité, mais en vous laissant toute liberté sur les choix retenus.

L'expérience nous le rappelle hélas chaque saison: les clubs non structurés sont bien souvent emportés à la première tempête !

. Nous allons continuer durant la trêve hivernale les réunions de secteurs toujours très enrichissantes, avec vous dirigeants afin de vous écouter, échanger, expliquer, appréhender vos difficultés mais aussi découvrir vos initiatives et vos réussites.

Je profite de l'occasion pour remercier les clubs qui nous accueillent avec beaucoup de gentillesse, et qui n'hésitent pas parfois, à mettre leur secrétaire aux fourneaux pour assurer la partie conviviale !

Je pourrais également vous parler d'autres sujets, comme le FAFA ou le prochain CNDS 2018 pour lequel nous avons les plus grandes inquiétudes depuis que PARIS a obtenu l'organisation des Jeux Olympiques 2024, mais je ne veux pas abuser de votre patience !

Les Présidents de commissions sont à votre disposition, n'hésitez pas à les solliciter !

Comme le rappelle toujours le Président de la LFA, ou le Président de la Ligue, le district doit rester l'instance de proximité des clubs et du terrain, et aujourd'hui plus que jamais, à la suite de la réforme territoriale.

Nous sommes comme vous, de simples bénévoles, et je tiens à vous remercier toutes et tous pour l'esprit de responsabilité et le respect dont vous faites preuve dans nos relations, que ce soit avec les responsables des commissions, ou bien avec nos collaborateurs :

Mesdames et Messieurs les présidents et présidentes : n'oubliez pas de valoriser et de récompenser vos Bénévoles, surtout ceux qui œuvrent dans l'ombre : Michel CURT notre secrétaire est à votre disposition pour vous aider dans la demande de médailles.

Comme le dit avec humour Philippe GELUCK célèbre dessinateur humoriste :

« *Si on payait mieux les bénévoles, ça donnerait peut-être envie à plus de gens de travailler gratuitement !* »

En conclusion je veux dire un grand merci à tous ceux et celles qui œuvrent à longueur de semaine au bon fonctionnement et à la gestion de notre district avec compétence et dévouement.

- mes collègues du Comité de Direction
- les membres des commissions ; élus et non élus
- les équipes techniques et arbitrales
- nos collaborateurs et tous nos arbitres
- Merci à la LAuRAFoot qui nous permet de collaborer activement à la gestion des dossiers et qui prête volontiers une oreille attentive à nos sollicitations dans l'intérêt des clubs.

Je remercie également :

- Nos autorités de tutelle et tous nos partenaires :
- Le Conseil Départemental
- Le CDOS 74
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Le Crédit Mutuel
- Le Crédit Agricole
- INTER CLUBS et INTERSPORT EPAGNY
- le magasin CARREFOUR Brogny
- ainsi que les représentants de la presse locale et départementale.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de m'avoir écouté !

Suivant l'ordre du jour, je vais laisser maintenant la parole à notre trésorier Mr JO PINGET pour la présentation du compte de résultats et du bilan au 30 juin 2017

Allocution de M. Joseph PINGET, Trésorier du District de Haute-Savoie et Pays de Gex

Madame, Monsieur, bonsoir,

Je vais vous présenter nos éléments financiers relatifs à l'exercice 2016 / 2017 tels qu'ils ont été arrêtés par notre cabinet comptable et transmis à notre vérificateur de comptes dont vous aurez les conclusions.

Ce premier exercice imputable à la nouvelle équipe mise en place en juin 2016 et dirigée par Denis ALLARD est dans la droite ligne des exercices précédents tant au regard du montant du budget général que des résultats. Donc une continuité générale dans les actions menées comme dans la gestion financière de votre District.

Une fois que je vous ai dit cela, il me semble que je pourrais passer directement à la conclusion mais je ne vais pas vous décevoir et vous priver que quelques commentaires portant sur les variations de certains postes de notre compte de résultats ainsi que sur notre bilan.

COMPTE DE RESULTATS - CHARGES

Achats de marchandises :

- Imprimerie

Achat des livres « le football et ses règles » pour 3 k€

- Récompenses :

Augmentation due aux achats de médailles « Jeunesse et Sports » pour 2 k€ et médailles de District pour 2.5 k€ ceci pour reconstituer nos stocks.

- Matériel et équipements sportifs :

Equipement de l'équipe technique de notre District pour 8 k€ dont 50% sont pris en charge par les bénéficiaires.

Achat de matériel ou équipement divers (brassards, cartes arbitres ... etc...)

- Frais de coupe : RAS

Achats de matières et fournitures :

Chapitre globalement stable n'amenant pas de commentaires particuliers.

Autres achats externes :

- Entretien et réparations : RAS

- Locations et assurances : RAS

- Missions et réceptions : Poste revenu à la normale après l'incidence de l'organisation de l'AG LRAF de Seynod organisée sur l'exercice 2014/2015 mais dont 10 k€ de factures nous sont parvenues après l'arrêté du bilan 2014/2015.

- Honoraires : RAS

- Poste et télécommunications : L'augmentation provient essentiellement des nouveaux contrats de portables sous-crits pour nos employés, ceci en remplacement de leurs notes de frais mensuelles (demande de l' URSSAF).

- Autres frais : Enregistrement de notre participation dans le financement des tablettes FMI pour 6 k€.

- Frais ligue : Correspondant informatique.

Stages détection et formation :

Poste globalement important de notre budget qui correspond à une partie de notre mission qui est la formation. Ce poste apparaît en diminution de 15% par rapport à l'exercice précédent mais ce n'est qu'illusoire car notre action globale s'est maintenue voire même amplifiée dans certains domaines.

- Arbitres : Maintient global de toutes les actions de la CDA, la diminution provenant de l'affectation différente de l'achat des livres techniques et matériels divers (5 k€)
- Féminines : RAS
- Joueurs : Poste gonflé en 2015/2016 par l'achat d'équipements (maillots, survêtements...etc...) pour nos équipes de District
- Educateurs : Diminution relative à la fin du contrat qui nous liait à Mr CORREIA portant sur le suivi du PAC 74 et du Label pour 6 k€ , activité reprise en interne par nos techniciens.
- Futsal : RAS
- Divers : Poste reprenant essentiellement les IK des membres du Comité de Direction faisant l'objet d'une déclaration fiscale pour 24 k€
- Sport études : Diminution des frais relatifs au Challenge Leroy de 7 k€ et également de la différence des indemnités réglées aux sportifs tendant vers le haut niveau de 8 k€

Au regard de ces précisions, vous voyez que votre District est toujours présent, et bien présent pour tout ce qui touche à la formation globale de tous les acteurs de notre football haut savoyard et gessien.

Impôts et taxes assimilées : RAS

Charges de personnel : Augmentation liée à l'évolution de la valeur du point et également à l'augmentation des charges sociales.

Dotation aux amortissements : RAS

Charges exceptionnelles :

Sur ce chapitre, je vais m'attarder quelques instants, ce d'autant que, en plein accord avec notre vérificateur des comptes comme avec notre Comité de Direction, je vais vous faire une proposition, honnête bien sûr, comme tout ancien banquier sait faire.

La somme que vous voyez apparaître correspond à la provision que nous devons faire suite à des créances impayées et irrécouvrables. Il s'agit des clubs d'ANNEMASSE SUD et de l'US MARNAZ. Si pour Annemasse Sud cette créance est perdue, le club ayant disparu, la créance US Marnaz présente encore quelques espoirs mais dans un souci de transparence nous l'avons provisionnée, en accord avec notre cabinet comptable.

Par delà cette perte qui, tout compte fait est la vôtre puisque c'est vous qui, au final, la supportez, se pose le problème du risque d'impayés et du montant de ces impayés potentiels.

En effet, notre façon actuelle de vous facturer a 2 inconvénients :

- Du fait de son décalage elle nous oblige à avoir une trésorerie importante puisque nous vous faisons « crédit » de septembre à février soit 180 jours de délai
- Du fait de ce même décalage, elle augmente notre risque financier en cas de problème puisque, je vous le rappelle la première facturation comprend : le reliquat de l'exercice précédent qui n'a pu vous être facturé, les engagements de l'exercice en cours ainsi que les amendes des matchs aller et les divers.

Cette première facturation est bien sûr la plus importante mais vous comprenez immédiatement que notre risque donc que votre risque augmente à due concurrence.

Alors, pour diluer ce risque je propose une facturation en 3 étapes :

* Facturation 1 – Payable le 30.10.de l'exercice

Solde du reliquat de l'exercice précédent

Engagements de l'exercice

* Facturation 2 – Payable le 15.02.de l'exercice

Amendes et divers de l'exercice

* Facturation 3 – Payable avant l'AG d'été

Amendes et divers : Il me semble que cette solution qui, par ailleurs ne me semble pas contraignante puisqu'elle vous laisse le temps d'encaisser vos licences, est de nature à diminuer le risque de voir de grosses factures non payées et peut être également, et ce n'est pas neutre, de voir certains dossiers se dégonfler plus rapidement.

COMPTE DE RESULTATS - PROFITS

Recettes :

Globalement et me semble-t-il inexorablement la part de nos recettes propres augmente dans notre budget pour atteindre cette année 52 % de nos ressources. D'un côté c'est un bien car cela nous rend moins dépendant mais c'est également un risque que nous devons prendre en compte en ayant une politique basée sur des recettes les plus pérennes possible.

-Cotisations et journal : RAS

-Amendes et réclamations : Il est à noter une augmentation de ce poste alors que le nombre de cartons jaunes et rouges est en diminution sensible. Par contre je note une évolution problématique des dossiers de « bord de touche » et des dossiers touchant maintenant les sections « jeunes » jusqu'aux U13.

- Participations stages : RAS

-Divers et équipements : Nous retrouvons ici les indemnités I.K et la participation des techniciens à l'achat de leur équipement.

Subventions et partenariats :

Conseil Départemental de la Haute Savoie :

- Fonctionnement et formation : Prise en compte de nos efforts liés à l'ensemble de nos formations.
- Référents sportifs : RAS
- Sportifs de haut niveau : Aide totalement reversée (voir chap.sport études)

Conseil Départemental de l'Ain :

- Fonctionnement : RAS

Ministère ville et J.S :

- CNDS : diminution prévisible au regard de l'exercice précédent dont le montant pouvait être considéré comme exceptionnel.
- P.S.E. : Aides dégressives. A noter qu'elle ne sera que de 5 k€ sur cet exercice.

F.F.F. : Aides traditionnelles sur salaires qui n'appellent pas de commentaires.

L.R.A.F.

- Fonctionnement : RAS
- Contrats d'objectifs : Aide diminuée de notre participation financière à l'achat des tablettes FMI
- Aide salaire CTD : Participation exceptionnelle au salaire de notre CTD dans l'attente que soit mise en place l'équipe technique régionale, Notre CTD sera alors employé directement par la ligue.
- Subvention exceptionnelle : Reversement par la Ligue d'une part de ses bénéfices
- Bons formation et divers : RAS

Partenariats :

Nous retrouvons ici nos 3 partenaires traditionnels que sont :

- Interclub : 10 000 €
- Crédit Agricole des Savoie : 3 000 €
- Crédit Mutuel Savoie Mont Blanc : 7 500 €

Qu'ils soient remerciés pour leur engagement à l'égard du football haut savoyard et gessien et pour leur fidélité.

Produits financiers : RAS

Produits exceptionnels : Indemnité préformation : RAS

En conclusion de la descente de nos deux colonnes de notre compte d'exploitation vient le résultat d'exploitation qui est bénéficiaire ce qui me satisfait pleinement vous vous en doutez. Il est cependant quelque peu dopé par l'aide de la Ligue sur le salaire de notre CTD (16 k€) ainsi que par l'évolution à la baisse de quelques postes de charges, il n'y a donc pas lieu de s'enflammer, mais au contraire de maintenir notre effort de bonne gestion de nos dépenses.

BILAN

Comme je vous le dis chaque année, il représente la photographie de votre situation patrimoniale à la date du 30 juin, son actif représentant ce que nous possédons et le passif ce que nous devons.

Au regard de notre activité il est assez simple de lecture.

ACTIF

Immobilisations : Valeur de notre construction, aménagements et matériels diminuée chaque année des amortissements que nous effectuons et que vous avez dans les charges de votre compte d'exploitation.

Créances : Sommes qui nous sont dues au titre de cet exercice mais qui ne sont pas encore touchées à la date du 30 juin.

Disponibilités : Il s'agit de l'état de notre trésorerie constituée par :

- Compte à terme 5 ans : 150 k€
- Parts sociales : 10 k€
- Livrets d'épargne et comptes courants : 525 k€

Ces disponibilités ne présentent donc aucun risque.

PASSIF

Capitaux propres :

Ils sont bien sûr importants et sont bonifiés par la mise en réserve des excédents réalisés.

La subvention d'investissement représente l'aide de 18 k€ obtenue de la FFF lors de l'acquisition de nos 2 véhicules. Cette subvention est amortissable sur 5 ans par annuités de 3600 €.

Dettes :

Emprunt : Solde de l'emprunt d'un montant initial de 100 k€ obtenu auprès de la ligue amortissable sur 10 ans par annuités de 10 k€.

Dettes d'exploitation : Dettes dues au 30.06 auprès de nos fournisseurs privés ou institutionnels, chèques émis et non encaissés, charges fiscales trimestrielles dues.

Conclusion :

Comme vous le constatez, notre structure bilancielle est très saine avec une trésorerie importante mais nécessaire à notre système de fonctionnement qui entraîne des besoins en fonds de roulement ponctuellement lourds.

Nos disponibilités sont sur nos comptes courants ou placées sur des supports non risqués.

Nos créances ou dettes sont clairement identifiées et ne présentent aucun risque de dépréciation.

CONCLUSION GENERALE

Vous venez d'écouter mes commentaires sur le dernier exercice. Je pense avoir été clair et complet sur les postes dont l'évolution nécessitait des précisions mais je reste à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous serait utile.

Pour ce qui me concerne je voudrais remercier Fabien pour l'important travail effectué dans la saisie de la comptabilité, notre Cabinet Comptable Fiduralp pour la qualité des prestations qui nous sont fournies ainsi que l'ensemble de notre Comité de Direction et son Président, dont la sagesse me permet de vous présenter des éléments financiers positifs.

Je vous remercie.

Rapport de notre commissaire aux comptes M. Gérard ROCHAS

Lecture faite par le Secrétaire Général Michel CURT.

Bien que ma mission de Commissaire aux comptes du District se soit achevée en Juin 2016, j'ai de nouveau été sollicité par Jo PINGET pour vérifier les comptes arrêtés au 30 juin 2017.

En cette qualité de vérificateur aux comptes du District, et compte-tenu des propos précédents, je me suis surtout attaché à contrôler les soldes desdits comptes qui viennent de vous être brillamment commentés, comme d'habitude devrais-je dire, par Monsieur le trésorier.

Mon contrôle a porté sur l'analyse des soldes des comptes, notamment des charges et produits, les écarts avec le budget et l'exercice précédent, ainsi que par sondage, sur les écritures de certains comptes du grand livre. Il ressort de ce contrôle que les comptes du District sont parfaitement gérés, collant au plus près au budget prévisionnel, et qu'il n'y a rien de significatif à relever, si ce n'est que la nouvelle équipe dirigeante continue les efforts en faveur de la formation, et ce, à tous les niveaux, ce qui est réjouissant pour tous les clubs.

Les seules remarques importantes concernent les dettes de certains clubs, comme vous l'a précisé Jo dans son rapport. Après plusieurs discussions avec lui, il me semble que sa proposition d'étalement de la facturation est très bonne et méritera une approbation de la part des clubs.

Je n'ai donc aucune remarque particulière à formuler quant à la véracité de ces résultats, qui font état, au 30 juin 2017, d'un bénéfice de 45 316 euros pour l'exercice 1^{er} juillet 2016 – 30 juin 2017, résultat, qui, même s'il est en légère baisse de 2 132 euros, reste remarquable par les temps qui courent.

Je vous prie donc de bien vouloir en féliciter les membres responsables du District, pour cette première saison de la nouvelle mandature, notamment le trésorier Jo PINGET, en approuvant sans restriction les comptes de résultats au 30 juin 2017. Je vous en remercie par avance.

Présentation de la modification de l'échéancier des prélèvements des cotisations clubs :

Soit : 30 octobre / 28 Février / 30 Mai

Je demande l'approbation du compte de résultats qui vous a été présenté et sur les observations du commissaire aux comptes qui demandent une modification de l'échéancier des prélèvements:

Vote à main levée : adopté à l'unanimité

Denis ALLARD

Suivant l'ordre du jour nous devons procéder à l'élection de 3 membres pour compléter notre comité de Direction :

Présentation des 3 candidats de la liste proposée par le Comité de Direction :

- Madame Brigitte BARD, dirigeante de club
- Mr le Docteur Julien PETIT, en qualité de médecin auprès du Comité de Direction

Qui a déjà fait l'objet d'une procédure de validation de sa candidature en qualité de médecin fédéral de la FFF de la part du District, puis de la LAuRAFoot, et enfin de la commission médicale fédérale.

- Mr Antoine BLANCHET, en qualité de représentant des arbitres au comité de Direction, candidature d'un jeune arbitre, présenté en accord avec l'UNAF 74

A la demande des présidents et représentant de clubs présents, le vote se déroule à main levée :

La liste est élue à l'unanimité

Ces 3 personnes siégeront désormais au Comité de Direction du District.

Je donne la parole à Christian PERRISSIN président délégué pour l'examen des vœux :

Allocution de M. Christian PERRISSIN

Nous avons reçu 2 vœux des clubs, et une proposition de la commission des coupes de District.

➤ **Vœu N° 1 du FC GAVOT :**

« Nous demandons à ce que les observateurs d'arbitres aient le même statut pour la représentation de leur club qu'un arbitre officiel. Ils participent à la vie du Football au même titre que les arbitres. »

Le Statut de l'Arbitrage est un règlement fédéral, pour lequel le District n'a pas compétence pour apporter la moindre modification. Seule l'Assemblée Générale Fédérale a compétence pour le modifier.

Par ailleurs, la LAuRAFoot proposera, lors de sa prochaine Assemblée Générale, une modification de son statut aggravé.

➤ **Vœu N° 2 de l' AS EPAGNY**

« Pour nos équipes seniors D5, nous aimerions que les joueurs 12/13/14 puissent tenir la fonction d'arbitre assistant, et qu'en fonction de l'évolution du match, un changement d'arbitre puisse être fait. »

Cette demande est intéressante, mais se heurte aux règlements en vigueur, qui imposent que l'identité des personnes qui officient soit explicitement indiquée sur la feuille de match avant la rencontre.

Par ailleurs, la F.M.I. ne permet pas pour l'instant, de gérer une telle situation.

➤ **Vœu N° 3 de la Commission des Coupes du District :**

Coupe U15: Création de 2 coupes

1^{er} niveau: équipes D1 & D2

2^{ème} niveau: équipes D3 & D4

Coupe U17: Création de 2 coupes

1^{er} niveau: équipes D1 & D2 (sauf équipes 2) – 1 seule équipe par club

2^{ème} niveau: équipes D3 & équipes 2 des clubs

- Eric NICOLLAUD, co-président de la commission des coupes explique les raisons essentielles de cette proposition :

- Eviter un nombre grandissant de forfaits d'équipes
- Permettre aux équipes des niveaux inférieurs de pouvoir disputer une compétition plus attractive car plus homogène autorisant une chance de succès.
- Vote à main levée : Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Allocution de M. Roland GOURMAND, Représentant la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football

C'est un très grand plaisir d'assister à votre Assemblée Générale, et tout d'abord je voudrais excuser M. Bernard BARBET, le Président de la Ligue, retenu par d'autres obligations.

Depuis la fusion avec l'Auvergne, toutes les commissions prennent leurs marques, et travaillent fréquemment avec la visioconférence.

Pour TOLA-VOLOGE, la première phase des travaux sera terminée vers le 15 Décembre, et le déménagement de l'Administratif est prévu vers le 11 Janvier 2018.

Notre Ligue a également la chance d'avoir 2 sites pour la Coupe du Monde Féminine en 2019, LYON et GRENOBLE. Elle organisera les 2 demi-finales et finale au Stade de l'Olympique à LYON. La Ligue et les Districts auront la charge de l'animation et de la promotion du football féminin. Nous devons profiter de cette opportunité !

Pour les licences, nous notons une légère augmentation de date à date, mais une forte baisse, environ 10 % pour le football animation. J'invite donc les Présidents de clubs, à licencier leurs jeunes joueurs, car en cas d'accident, les conséquences peuvent être graves.

Pour le FAFA, j'invite les clubs à contacter votre commission du District. L'enveloppe de la Ligue est de 900 000 euros, et la région prévoit de participer au programme régional.

Pour les terrains synthétiques, une étude a été faite sur les risques en cas de plaies !

Je voudrais féliciter les 15 nouvelles présidentes de club, la nouvelle féminine au Comité de Direction, et le trésorier de votre District pour son brillant exposé.

Je vous remercie de votre attention.

Denis ALLARD

Merci beaucoup Roland pour toutes ces informations.

Nous arrivons au terme de cette réunion, et avant de clore cette Assemblée Générale d'hiver je voudrais vous remercier pour votre participation et votre écoute, et vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, pour vous, votre famille, vos proches et que la magie de Noël vous comble de bonheur .

Bon retour chez vous, mais avant nous vous convions au verre de l'amitié.

Et à l'année prochaine.